Compte rendu de l'Assemblée Générale 2016 le 19/03/2016 à Saint Paul le Jeune

Nombre de présents: 18

Nombre de membres représentés: 1

Ordre du jour:

- 1. Approbation du rapport moral.
- 2. Approbation du rapport financier.
- 3. Fixation du montant des cotisations.
- 4. Renouvellement des dirigeants.
- 5. Rallye touristique de mai 2016.
- 6. Ouestions diverses.

La séance a débuté à 14h30 au siège du club.

Est désigné Président de séance CARIO Laurent. Est désigné Secrétaire de séance SAGNARD Jérôme.

Rapport Moral

Présenté par CARIO Laurent.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Rapport Financier

Présenté par NIZOUX Jean.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Montant de la cotisation

La cotisation pour l'année 32016 est fixée à 25€ par membre et 40€ par couple.

Renouvellement des dirigeants

Sont élus à l'unanimité les personnes suivantes:

Président Laurent CARIO Trésorier Jean NIZOUX Secrétaire Jérôme SAGNARD

Rallye touristique de mai 2016

Deux options sont offertes aux membres pour l'organisation du rallye.

- 1. Ouverture du rallye limitée aux membres du club, mais avec possibilité pour chacun d'inviter une moto supplémentaire.
- 2. Ouverture du rallye aux membres et non membres.

La formule numéro 1 a l'avantage de faire participer la quasi-totalité des membres, la préparation du trajet, le questionnaire et les différents jeux pouvant être préparés par un groupe de 4 personnes. Si cette formule est retenue, nous pourrons éventuellement envisager d'ouvrir le rallye aux non membres l'année prochaine.

La formule numéro 2 entraînerait la participation d'un grand nombre de personnes et nous ne sommes pas encore préparés à de telles activités qui réclament beaucoup de préparation, surveillance au cours du rallye.

Le choix a été soumis au vote des participants à l'Assemblée Générale.

A l'unanimité, il a été choisi la formule 1, ouverte aux membres du club et quelques invités. La date du rallye a été fixée au dimanche 22 mai prochain.

Questions diverses

Comme l'année dernière, le club va organiser un repas au mois de mai ou juin de cette année. Il a été demandé aux membres du club de faire un choix sur deux offres:

- 1. Faire le repas le soir du rallye touristique.
- 2. Faire le repas un midi, à une autre date que celle du rallye.

Sur 19 votes exprimés, 18 ont préféré que le repas soit fait à une autre date que celle du rallye et 1 personne a préféré que le repas coïncide avec la date du rallye.

Une date différente de celle du rallye a donc été retenue et reste encore à préciser.

Des écussons brodés au logo du club et thermocollants ont été commandés en petit nombre et seront disponibles sous peu. Ils seront mis en vente au tarif de 20 €. Si la qualité du produit et l'intérêt des membres du club le justifie une deuxième commande sera passée auprès de la société Ecussons.fr

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

Merci à tous pour cette participation active.